



**SERVICE DE POLICE D'OTTAWA**  
**OTTAWA POLICE SERVICE**

*La sécurité de notre communauté, un travail d'équipe*  
*Working together for a safer community*

**VERIFICATION DE CASIER JUDICIAIRE**

**Cette vérification ne vise pas les personnes qui sont candidates à un poste, rémunéré ou bénévole, où elles seraient appelées à travailler auprès d'enfants ou de personnes vulnérables.**

Formulaire n° 309/Rév. mai. 2010

\_\_\_\_\_ < Prénom, second prénom, nom  
\_\_\_\_\_ < Unité / Numéro, rue  
\_\_\_\_\_ < Ville, province  
\_\_\_\_\_ < Code postal

**ÉCRIRE EN LETTRES MOULÉES. CETTE PARTIE SERA APPOSÉE SUR LE FORMULAIRE QUI VOUS SERA RETOURNÉ.**

**DATE DE LA DEMANDE** (aa/mm/jj) : \_\_\_\_\_ | \_\_\_\_\_ | \_\_\_\_\_

Motif de la demande :

Vérfié par :

Nom de jeune fille : \_\_\_\_\_ Autres noms : \_\_\_\_\_ Date de naissance (aa/mm/jj) : \_\_\_\_\_ | \_\_\_\_\_ | \_\_\_\_\_

Lieu de naissance : \_\_\_\_\_ Numéro de téléphone (domicile) : \_\_\_\_\_ Sexe : \_\_\_\_\_ H \_\_\_\_\_ F \_\_\_\_\_

Par les présentes, je certifie que les renseignements fournis ci-dessus sont vrais et exacts au meilleur de ma connaissance. J'autorise le Service de police d'Ottawa à effectuer toutes les recherches jugées nécessaires pour obtenir les renseignements requis aux fins de la vérification de casier judiciaire et à me communiquer cette information.

SIGNATURE DU CANDIDAT : \_\_\_\_\_

Signé le : \_\_\_\_\_ 201 \_\_\_\_\_  
(CANDIDAT)

**La vérification de casier judiciaire effectuée par la police permet d'obtenir les renseignements suivants du Centre d'information de la police canadienne (CIPC) :**

- Cas en instance (c.-à-d. personnes accusées et recherchées);
- Dossiers de condamnations criminelles, en date de la recherche;
- Verdicts de culpabilité pour lesquels aucun pardon n'a été accordé.

**NUL sans le sceau du Service de police d'Ottawa**

La présente confirme que la recherche effectuée dans le Répertoire national des casiers judiciaires à partir des nom et date de naissance susmentionnés n'a révélé aucune condamnation criminelle ni accusation en instance. La recherche n'a pas été confirmée par des empreintes digitales.

Il est à noter que des condamnations criminelles pourraient être associées au nom et à la date de naissance susmentionnés. Cependant, seule la GRC peut le confirmer au moyen d'empreintes digitales.

Il est à noter que des accusations en instance pourraient être associées aux noms et à la date de naissance susmentionnés.

Rempli le (aa/mm/jj) : \_\_\_\_\_ | \_\_\_\_\_ | \_\_\_\_\_

(POLICE)

Signé par :

SIGNATURE AUTORISÉE PAR LE SERVICE DE POLICE

## VÉRIFICATION DE CASIER JUDICIAIRE - INSTRUCTIONS CONCERNANT LA RECHERCHE

La recherche sera effectuée dans les bases de données nationales. L'existence éventuelle de condamnations criminelles et d'accusations en instance pourrait être divulguée.

**Les renseignements sont recueillis et divulgués conformément aux articles 29(1) et 32 de la Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée et à la Loi sur les services policiers, L.R.O. 1990, chap. P.15.**

Cette recherche ne portera pas sur les éléments suivants : réhabilitations, libérations, renseignements figurant dans les bases de données des services de police locaux. Les renseignements que renferme ce certificat sont exacts à la date d'émission.

**Pour plus d'information, consultez notre site Web à [ottawapolice.ca](http://ottawapolice.ca)**

### PROCÉDURE

1. Le **Formulaire de vérification de casier judiciaire** ne doit pas être modifié.
2. Le demandeur **doit** fournir deux pièces d'identité adéquates confirmant son **nom, sa date de naissance et son adresse**. L'une de ces pièces doit comporter une **photo**. *Les cartes Santé de l'Ontario ne peuvent être acceptées aux fins d'identification (Loi de 1991 sur le contrôle des cartes Santé et des numéros de cartes Santé, article 2.2(1)).* Voici une liste des pièces qui peuvent être jugées acceptables pour les fins d'identification.

#### Document d'identité avec photo

Photo ainsi que nom et date de naissance de la personne :

- \* Permis de conduire
- Carte d'employé du gouvernement (avec d.d.n.)
- Carte de militaire
- Certificat de majorité
- Carte de citoyenneté à jour
- Certificat de statut d'Indien
- Carte internationale d'étudiant
- Passeport
- Carte de résident permanent
- Permis de possession et d'acquisition (PPA)
- Institut national canadien pour les aveugles (INCA)

**\*Une facture récente des services publics doit être présentée aux fins de vérification de l'adresse actuelle à Ottawa en l'absence d'un permis de conduire.**

#### Document d'identité sans photo

Nom et date de naissance de la personne :

- Certificat ou acte de naissance
- Certificat de baptême
- Permis de chasse
- Permis de pêche
- Carte Plein air
- Carte d'hôpital
- Documents d'immigration



3. Si la personne faisant la demande d'une vérification du casier judiciaire est âgée de moins de 16 ans et ne dispose pas des pièces d'identité requises, un parent ou tuteur dûment nommé (sur présentation des pièces d'identité appropriées) peut se porter garant de l'identité de la jeune personne.
4. Dans les cas où une correspondance est établie, toute personne qui demande une copie de son casier judiciaire doit faire prendre ses empreintes digitales par une entreprise privée (voir les adresses ci-dessous). Le demandeur devra défrayer les frais reliés à la prise de ses empreintes digitales et les faire parvenir, avec un chèque certifié ou un mandat-poste de **25 \$** (libellé à l'ordre du Receveur général du Canada), à la Gendarmerie royale du Canada, Sous-officier resp. de la section des affaires civiles, Services de l'identité judiciaire, 1 200, promenade Vanier, Ottawa (Ontario) K1A 0R2. Les résultats de la recherche effectuée par la GRC seront postés directement au demandeur. Les deux sociétés approuvées par la GRC pour la prise des empreintes sont :

**International Fingerprinting Services Canada**  
[www.policecheck.com](http://www.policecheck.com)

**Commissionaires Ottawa**  
[www.commissionaires-ottawa.on.ca](http://www.commissionaires-ottawa.on.ca)

5. Les vérifications de casier judiciaire sont traitées pendant que vous attendez, moyennant des frais de service. Un supplément s'applique aux non-résidents, c'est-à-dire aux demandeurs vivant à l'extérieur du territoire du SPO.

**Pour plus d'information, consultez notre site Web à [ottawapolice.ca](http://ottawapolice.ca)**